

Après les manifs et la grève du 29, Après les réponses du Président aux entreprises, **LES NÉGOCIATIONS, VITE !**



Après la réussite de la mobilisation unitaire du 29 janvier lancée par l'ensemble des organisations syndicales interprofessionnelles, les responsables politiques et patronaux doivent apporter des réponses aux revendications exprimées : emploi, pouvoir d'achat, services publics.

Ces trois axes de la plate-forme nationale ont rassemblé les mécontents du public et du privé ; ils existaient avant la crise internationale et ont été renforcés par cette crise.

Les très nombreux manifestants (2,5 millions) et les grévistes (65 % ex-DGI, 50 % ex-DGCP, près de 50 % aux Finances) se sont donc mobilisés pour que des négociations s'ouvrent à tous les niveaux avec toutes les organisations syndicales qui ont appelé à l'action unitaire.

Avant l'intervention télévisée du Président de la République (laquelle n'a une nouvelle fois satisfait que les chefs d'entreprise, tout plan de relance par la consommation étant écarté), les organisations syndicales interprofessionnelles s'étaient réunies lundi 2 février : toutes ont confirmé, ce jour-là, la démarche unitaire, elles ont appelé à maintenir la mobilisation pour obtenir l'ouverture de négociations à tous les niveaux (gouvernement, patronat, Fonction Publique,...). Elles ont convenu de se revoir lundi 9 février pour décider des suites de l'action. Des réunions unitaires sont d'ores et déjà programmées du 9 au 12 février au niveau Fonction Publique, Finances et DGFIP.

L'Union SNUI - SUD Trésor et l'Union syndicale Solidaires agiront partout pour :

- que l'unité la plus large soit maintenue et pour que les mobilisations nécessaires soient décidées si le Président de la République et le gouvernement continuent à «jouer la montre» sans apporter de réponses concrètes ;
- que les responsables politiques et les employeurs assument leur rôle en prenant en compte la très forte mobilisation du 29 janvier qui a placé «la balle dans leur camp» ;
- que les revendications de la plate-forme nationale (emploi, pouvoir d'achat, services publics) fassent l'objet de négociations à tous les niveaux de responsabilité (Fonction Publique, Finances et administrations).

A la DGFIP, le directeur général a reconnu, le 22 janvier, qu'il a des réponses à apporter notamment sur le maillage territorial du service public (création de CDI/SIE/SIP), sur l'augmentation des volumes de recrutement permettant l'arrivée d'agents supplémentaires dans les services (marge directionnelle liée à l'écart entre effectif théorique et effectif réel). Il s'est par ailleurs déclaré prêt à des discussions sur l'accueil et sur les conditions de vie au travail. Mais le blocage politique est total :

- sur l'arrêt des suppressions de postes budgétaires,
- sur la revalorisation des régimes indemnitaires dont le Ministre a accentué les écarts en décidant seul de la fusion DGI/DGCP et de «l'harmonisation»,
- sur la mise en place concrète de la DGFIP (SIP/DLU, accueil fiscal dans les trésoreries...).

Ces 3 points sont justement la déclinaison des revendications EMPLOI / POUVOIR D'ACHAT / SERVICES PUBLICS auxquelles le ministre de la Fonction Publique et de la fusion doit lui aussi répondre pour qu'un nouveau cycle de négociations puisse s'ouvrir à la DGFIP dans les tous prochains jours.

L'Union Syndicale SNUI - SUD Trésor proposera donc que les syndicats de la DGFIP et leurs fédérations (Finances, Fonction Publique) interpellent en ce sens MM. Woerth et Parini.

Face au mépris du Président envers les fonctionnaires, Face au blocage sur les emplois, les sous, le service public, l'Union SNUI - SUD Trésor s'engage à poursuivre la grève du 29 janvier par de nouvelles actions.

6 février 2009